



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

14/01/2026

Élections municipales et lutte de classe.

Les élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars. Ces élections ont lieu dans toutes les communes selon des modalités dépendant de leur taille, avec un régime particulier concernant les villes de Paris, Lyon et Marseille. Les électeurs français et européens d'un autre État membre de l'Union européenne, lorsqu'ils sont inscrits sur les listes électorales en France, élisent les conseillers municipaux.

Ces derniers élisent le Maire et ses adjoints. Au premier janvier 2025, existait 34.745 communes en France. La moitié de la population française réside dans des communes de moins de 10.000 habitants. Ces communes représentent 97 % du nombre des communes. Les 42 communes de plus de 100.000 habitants regroupent 15,2 % de la population.

Les principales compétences pratiquées par les communes relèvent des domaines suivants¹ : urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles pré-élémentaires et élémentaires. Certaines de ces compétences sont obligatoirement exercées par un établissement public de coopération intercommunale. En 2024, les dépenses totales des *communes* rapportées à leur population s'élèvent en moyenne, selon l'INSEE, à 1.550 euros par habitant. En 2023 les agents de la Fonction Publique Territoriale (communes, intercommunalités et régions) sont au nombre de 1,994 million (1,031 million pour les communes²), sur 5,803 millions concernant les trois fonctions publiques³.

Par leurs budgets, leurs emplois et leurs investissements, les communes sont un maillon important de l'État et de son activité économique. Vécues, comme davantage proche des citoyens, leurs activités sont plus intimement saisies par les citoyens et les maires, par contraste avec les autres élus, députés, sénateurs...elles bénéficient d'une image positive dans la population. cela se traduit par une participation, en général, plus forte que pour les autres élections.

À propos des formations politiques institutionnelles et leurs représentants, l'implantation municipale est considérée comme importante en ce qu'elle permet un ancrage territorial leur assurant une présence et des réseaux au plus près de la population. Dans la période qui vient, au sein de la confusion politique que l'on connaît et à l'approche de l'élection présidentielle, la présence dans le tissu municipal revêt un enjeu majeur à propos des formations politiques et toutes les formations représentées au Parlement s'y préparent dans ce sens. Le RN y voit l'occasion d'une implantation nouvelle validant sa stratégie de légitimation, sur la base d'un discours exprimant le mécontentement, tout en assumant sa position fondamentale de *fer au feu du capital*. Les partis de droite et centristes bien implantés dans les territoires, sauf les macronistes, entendent conserver leurs positions en évitant de se faire, au moins en partie, siphonner par le RN. Du côté de la *gauche* : LFI, PCF, PS et Écologistes, si LFI entend s'affirmer comme la force dirigeante, le soucis des autres formations est de maintenir leur influence par des alliances à géométrie variable. Cette perspective, rend encore plus mince et discrète leur volonté et affirmation de lutter contre la politique du capital, s'en tenant à une critique du pouvoir, vis-à-vis duquel, tout particulièrement écologistes et socialistes ayant permis le vote du budget de la sécurité sociale, servent de bouée de secours afin de faire accepter un budget d'austérité.

Notre Parti Révolutionnaire Communistes, n'alimentera pas et ne participera pas à cette confusion politique. Il entend rappeler clairement que sans une élévation du niveau de la lutte de classe, sans l'organisation d'une action ferme, résolue, massive et dans la durée contre la politique du patronat et du pouvoir, aucune avancée sérieuse pour les travailleurs ne peut avoir lieu, y compris dans les politiques communales.

1 <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/competences-collectivites-territoriales>

2 <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/294943.pdf>

3 <https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/rapport-annuel/cc-2025-web.pdf>